

SITUATION DES POINTS D'EAU MODERNES AU MALI EN 2003

Maître d'ouvrage :

Direction Nationale de l'Hydraulique

Financement :

Programme National d'Investissement Rural
Groupe Agence Française de Développement
Action Contre la Faim

Production des données :

Hydraulique : les Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Energie
Population : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique

Traitement des données et cartographie :

Le bureau ARP DEVELOPPEMENT

REMARQUES GENERALES

Les données

En ce qui concerne les données sur la population (villages, fractions et hameaux), elles proviennent du recensement de 1998. Un coefficient d'accroissement de la population a été attribué selon la norme de la Banque Mondiale, à savoir : 1,2% pour les villages de moins de 2.000 habitants et de 4% pour les centres de 2.000 ou plus.

Pour ce qui est des données sur les PEM, l'intégration des données a été réalisée en deux principales étapes :

- Etape 1 : 2000 - 2001 pour la période test avec 6 cercles, ceux de Bougouni, Kolondiéba, Yanfolila pour la région de Sikasso et Bandiagara, Koro et Bankas pour la région de Mopti.
- Etape 2 : 2002 - 2003 pour les 43 autres cercles.

Le géo référencement

La principale source des coordonnées géographiques vient de la DNSI, dans le cas où un problème se posait sur le positionnement d'un village, les coordonnées ont été comparées avec celles des PEM de l'enquête hydraulique et celles de la MDRI.

L'inventaire des PEM et leurs coordonnées géographiques ont été réalisés par les agents des 9 DRHE chargés de l'inventaire.

Les limites

Les communes à l'intérieur d'un cercle sont délimitées sur les cartes par un trait discontinu. Ce choix a été opéré pour signifier qu'en aucune manière les limites ainsi représentées n'ont de valeur légale où ne représente une réalité de terrain. A ce titre, des limites ont changé entre le travail réalisé pour la MDRI en 1999 et ce travail réalisé pour l'hydraulique. Ceci tient au fait qu'un certain nombre de villages et de hameaux non cartographiés en 1999 ont pu, à l'occasion de ce travail, être situés.

La DNHE et le bureau ARP DEVELOPPEMENT tiennent à se démarquer avec force de toute utilisation de cette représentation à d'autres fins que celles prévues dans le cadre de ce travail cartographique de représentation des infrastructures hydrauliques des villages et hameaux.

La représentation des données

La cartographie qui vous est présentée est faite selon le principe suivant : un tableau et une carte. Les thématiques développées sont les suivantes :

- Carte de présentation : Le taux d'équipement en PEM
- Carte 1 : Localisation des points d'eau modernes
- Carte 2 : Ancienneté des forages équipés de pompes
- Carte 3 : Couverture des besoins en eau
- Carte 4 : Potentialité de production des forages

Commentaires d'ordre techniques sur les cartes et tableaux

- **PEM** : Il existe des différences entre Carte/Tableau (Carte et tableaux 1, 2 et 4). Dans les tableaux sont comptabilisés les PEM associés à la commune. Sur la carte sont affichés les PEM dont les coordonnées se trouvent dans la commune.
- **Dates des forages/pompes** (Carte et tableau 2) : Certaines dates des forages ne sont pas connues et donc non répertoriées dans la base de données Sigma 2. Ces forages ne sont donc pas visibles sur la carte et non comptabilisés dans les tableaux (les colonnes de répartition par « ancienneté des forages »).
- **Villages « manque de données »** (Carte 3). Les villages sans PEM et sans population sont marqués comme village « Sans PEM ». Les villages sans population mais avec PEM sont marqués comme village « Manque de données ». Toutefois, pour la région de KAYES, le symbole « Manque de données » n'existait pas lors de la réalisation des cartes. Ces villages sans population sont marqués comme « Villages sans PEM », cependant 21 de ces villages contiennent tout de même des PEM.
- **Villages taux de couverture** (Tableau 3). Les villages sans population n'ont pas de taux de couverture (qu'ils aient ou non des PEM). Donc, il existe une différence avec les données des cartes pour les villages sans PEM et sans population.

- **Débit des forages** (Carte et tableau 4). Ce sont les données des débits issus de SIGMA1 qui ont été connectés dans SIGMA2. Cela concerne également et seulement les forages (pas prise en compte des puits).

- **Région de GAO/KIDAL** : sur l'avis d'Action Contre la Faim et avec toutes les précautions tenant aux limites des communes pour ces zones pastorales, on nous a demandé de mettre en place des zones « tampons » (affichage d'une zone tout autour des limites de la commune, sans visualisation de ces limites). Par conséquent, on visualise également les villages et les PEM des communes voisines.